



Patrick Langlois

Cleveland (QC)

À qui de droit,

Comme jeune québécois sensible aux enjeux entourant le gaspillage des ressources et les multiples répercussions néfastes que cela entraîne dans son sillage, j'ai participé aux audiences génériques de 1996, je me suis impliqué dans mon milieu (ex : éco-quartier à Montréal) puis je me suis formé et j'ai travaillé au sein d'organisations reliées à la gestion des matières résiduelles. J'ai aussi effectué deux mandats comme élu municipal où je me suis efforcé d'exercer l'influence que j'ai pu face à ces enjeux (ex : implantation des bacs bruns, réduction de la fréquence de collecte des déchets, etc...).

Alors que les années '80 et '90 ont donné lieu à certaines avancées en matière de sensibilisation et d'information au sein de nos communautés locales, il n'en demeure pas moins que les années 2000 jusqu'au aujourd'hui nous démontre que malgré ces efforts louables, la racine du problème demeure : le gaspillage de ressources demeure normalisée, voir valorisé (ex : multiplication des produits jetables / à usage unique et/ou à durée de vie très courte).

Dans le cadre de ces audiences, de multiples intervenants recommanderont au gouvernement québécois d'adopter telles et telles mesures et je ne vais pas ici les répéter. Comme simple citoyen préoccupé par l'empreinte écologique que je laisse et surtout celle laissée par la société québécoise, je tiens ici seulement à souligner que les sites d'enfouissement sont le «bout du tuyau» et que bien qu'il faille agir en amont (écoconception, 3R, etc...), un resserrement de l'enfouissement par la mise en place d'une taxe dédiée contribuerait selon moi à financer de multiples initiatives tout en n'en favorisant d'autres qui permettrait de réduire l'enfouissement.

En d'autres mots, ajouter 10, 20 ou 30\$ par tonne enfouis, lesquels \$ seraient versés à un fond exclusivement dédié à supporter des projets et initiatives permettant de réduire le gaspillage et donc, l'enfouissement. Plusieurs variantes sont possibles quant à la gouvernance et les modalités de gestion d'un tel fonds. Sans un sérieux coup de barre et de simples petites réformattes semblables à celles des 40 dernières années sont adoptées suivant ces audiences, nous allons poursuivre ce malheureux saccage de nos écosystèmes et passeront à côté de ce rendez-vous historique, soit celui d'inverser la tendance. Le gouvernement actuel de la CAQ ne compte pas dans son agenda d'intentions allant dans ce sens ; c'est très clair. Toutefois, comme on dit en québécois : *«il faut ce qu'il faut»!*

Dans l'espoir d'une issue remplie d'espoir face à ce défi colossal, je vous souhaite que tous les québécois et québécoises de bonne volonté s'attelle à la tâche une fois le coup de barre donné.